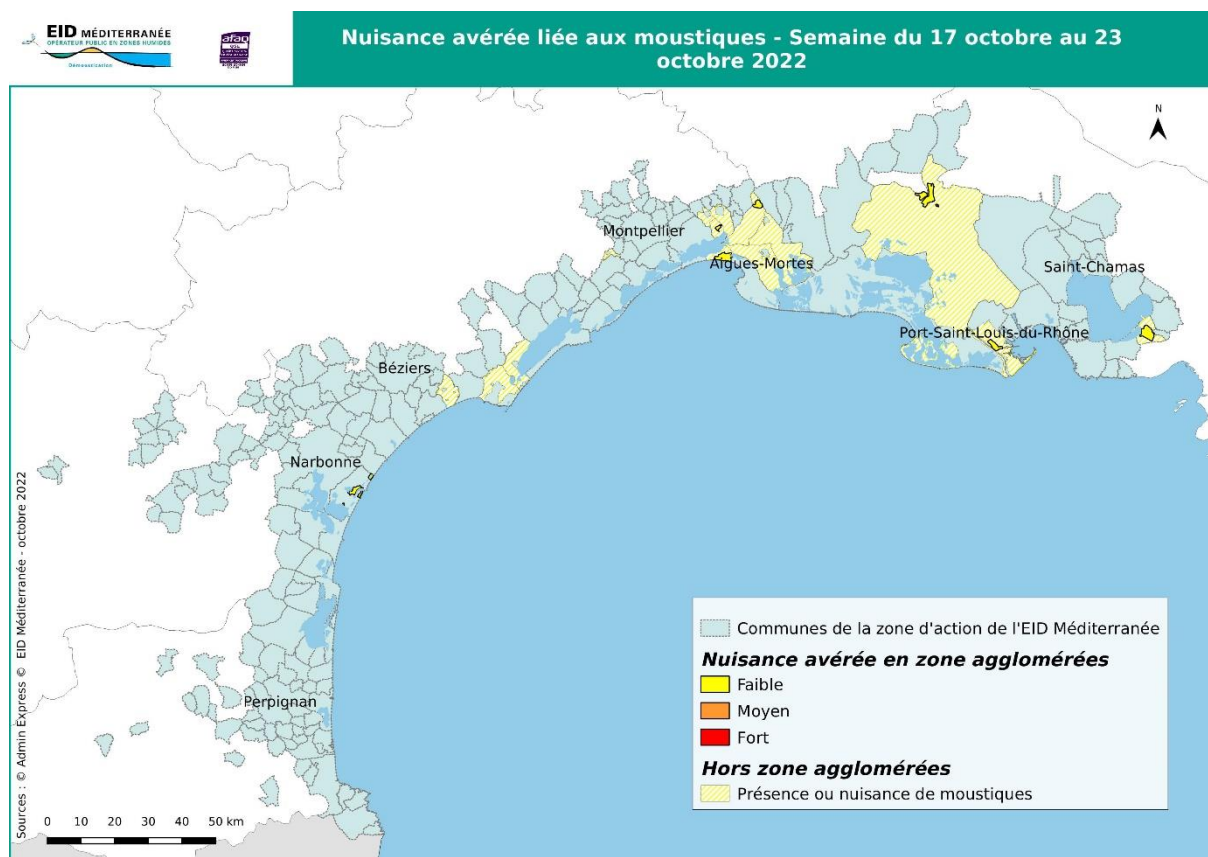


## BULLETIN OPÉRATIONNEL

### Bulletin « Moustiques » du 17 au 23 octobre 2022



#### Au cours de la semaine du 17 octobre 2022 :

Pas de grands changements par rapport à la semaine dernière : la diminution des populations de moustiques « ruraux » se poursuit, même si quelques piqûres sont toujours possibles en dehors et en périphérie des agglomérations, particulièrement en fin d'après-midi.

Sous l'influence des vents de mer, qui soufflent depuis plusieurs jours, les niveaux des plans d'eau s'élèvent et, progressivement, provoquent la submersion des zones humides concernées. Ces submersions lentes requièrent un suivi permanent.

Les larves collectées appartiennent aux deux espèces rurales. Ainsi, vendredi 21 octobre 400 hectares de zones humides ont été traités par voie aérienne et plus de 30 hectares au sol.

Avec plus de 28 000 ha traités à ce jour, le millésime 2022 se situe au-dessus de la moyenne enregistrée pour la période 2017-2021.

En ville, le moustique-tigre fait de la résistance, aidé par des conditions météorologiques plutôt clémentes.

### À compter du 24 octobre 2022 :

Les vents de mer se poursuivent au cours des jours à venir et devraient entraîner de nouvelles submersions dans les zones humides soumises à ce type de mise en eau.

### Situation par département :

- **Bouches-du-Rhône** : La nuisance liée aux moustiques « ruraux » se réduit significativement, même en milieu naturel, sur les territoires de Marignane, Salin-de-Giraud, Port-Saint-Louis-du-Rhône et Saint-Chamas. On constate de nouvelles éclosions, suite à un coup de mer significatif, notamment à l'embouchure du Grand-Rhône, qui entraîneront des traitements par avion sur plus de 500 hectares.

- **Gard** : La situation est assez calme, globalement, en matière de nuisance liée aux moustiques issus des zones humides, même si on note quelques situations localisées dans les marais et milieux naturels. En secteurs urbanisés, le moustique tigre reste très actif dans certains quartiers.

- **Hérault** : Un résidu de moustiques « ruraux » reste présent sur le littoral et tend à se déplacer vers l'intérieur des terres. On observe également un bruit de fond venant des nombreux affûts pour la chasse, comme à Agde voire à Portiragnes. Le risque de nuisance liée aux moustiques issus des zones humides devrait rester néanmoins faible en zones urbanisées dans les prochains jours. En zones urbaines, les quelques de nuisance sont imputables au moustique-tigre.

- **Aude** : La période est très humide, sans précipitations notables toutefois, qui provoque assez lentement la submersion des zones humides périphériques des étangs et de la mer. Les premiers traitements par voies aérienne (110 ha) et terrestre (12 ha) ont été réalisés et sont en phase de contrôle. De nouvelles larves sont apparues dès ce week-end, car la mer « rentre » encore, et feront l'objet de traitements. Les moustiques urbains favorisés par les températures plutôt douces font de la résistance. Les gîtes en sous-sol, comme les réseaux souterrains de Narbonne, font l'objet de traitements contre les larves de *Culex pipiens*.

- **Pyrénées-Orientales** : Suite aux vents de mer qui ont soufflé au long de la semaine du 17 octobre, des submersions se sont produites, particulièrement en périphérie de l'étang de Salses, générant ainsi des éclosions d'œufs d'*Aedes caspius* et d'*Aedes detritus*. Des traitements antilarvaires ont été réalisés par avion sur près de 300 hectares. L'élévation des niveaux d'eau est suivie, afin de caractériser d'éventuelles nouvelles éclosions.



### Risque de nuisance liée aux moustiques - Semaine du 24 octobre au 30 octobre 2022

